

Mobilités républicaines en Méditerranée (XVIIIe-XXe siècle)

Scientifique

-

Appel à communication

Date de début : 1 Juillet 2013 20:30

Lieu : Nice

Organisé par : Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Source de l'information :

<http://cmmc-nice.fr/events/mobilites-republicaines-en-mediterranee-xviii-xxe-siecle/>

La République est un projet qui ne cesse jamais de s'inventer. Dans les plaines des Pays Bas, en Angleterre, aux Amériques puis en France et dans le bassin méditerranéen, la construction de la République nécessite une élaboration permanente qui se matérialise par des transferts puissants. On pourrait donc dire que toute la culture républicaine, les pratiques et les symboliques, la genèse et l'ancrage dans un territoire, les transmissions et les identités de la République sont constamment en transit, en mobilité depuis que l'humanisme civique des républiques italiennes a imprégné un modèle politique qui s'est propagé comme alternative aux modèles monarchiques. La longue durée de la République de Venise, charnière du républicanisme moderne à l'orée des Républiques « à la française » véhicule cette transcendance républicaine qui prend source dans des inspirations multiples. La République est un chantier mobile qui passe d'un continent à l'autre et, dans la Méditerranée, d'un rivage à un autre.

Tout le long des Temps Modernes, puis les temps post-révolutionnaires, la recherche de la République est un des éléments des plus fondateurs de la nouvelle Europe. Le miroir américain si bien saisi par Tocqueville est dans les esprits de tous. La semence révolutionnaire ne s'arrête pas en France, où la République invente le citoyen

républicaine ne s'arrête pas en France, ou la République invente le citoyen universel puis l'exporte : voilà l'origine de cette mouvance républicaine que navigue entre les rivages du Mare Nostrum.

Dans ces rencontres scientifiques nous souhaitons nous interroger sur les capacités, les instruments, les sentiers, les hommes qui nous offrent la signalétique des mobilités. Nous sommes intéressés à faire jaillir ces mobilités républicaines, car l'interprétation historique de ces croisements nous porte vers un nouveau chantier, qui demande des explorations nouvelles.

Articulation

Les mobilités dans le champ du républicanisme méditerranéen peuvent être mises en perspective autour de trois axes qui se juxtaposent et se croissent :

- Itinéraires

Dès l'idée républicaine aux transmissions des récits ; nous nous intéresserons à tous les facteurs communicationnels à ces hommes et femmes qui dans le livre et la presse, la correspondance, les voyages et les exils, représentent les voies de pénétration de l'idée de la République.

- Modélisations

La République cherche un cadre d'exploitation à partir d'un texte juridique : la constitution. Mais au-delà de cette mise en forme, elle contient d'autres normes qui servent d'inspiration pour les Républiques naissantes ou les Républiques en refondation. La typologie de la forme d'État républicain est à la fois politique et sociale, et manifeste la volonté d'une construction inspirée et/ou véhiculée par une diversité de modèles républicains. Il s'agit de repérer comment les diffusions de la République, peuvent être interprétées comme une forme de mobilité institutionnelle ou proto-institutionnelle.

- Coopérations

Nous souhaitons donner une place à un nouveau débat : les coopérations républicaines. Dans l'optique du sociologue Richard Sennet, les liens sociaux et organisationnels des républicains dans l'ensemble des pays méridionaux montrent que la pratique de la coopération est le moteur des solidarités. En outre, l'optimisation des coopérations est toujours susceptible de nous dévoiler tant les capacités que la complexité des réseaux et des aides, constituant une sorte de mutualisation du projet républicain.

Informations pratiques :

Modalités de soumission

Les propositions de communication doivent être envoyées en français, italien, espagnol ou en anglais (fichier attaché en format Word ou PDF) à l'adresse suivante :

Elles comporteront un titre et un résumé d'environ 500 signes, les coordonnées complètes de l'intervenant (nom, prénom, fonction et rattachement institutionnel, e-mail, adresse postale du domicile, téléphone) et une courte biographie de ce dernier.

La langue du colloque sera le français, mais des communications en espagnol, anglais et italien pourront être entendues avec distribution préalable d'un résumé de 2-3 pages traduit en français